

Paris, le jeudi 7 décembre 2017

Communiqué de presse

La silver économie : une opportunité pour les Villes de France

A l'occasion d'un rendez-vous de l'intelligence locale consacré à la silver économie, l'association Villes de France, qui fédère les maires et Présidents d'intercommunalités des villes de taille moyenne, a formulé des propositions pour adapter les politiques locales au vieillissement de la population et mettre en avant les leviers de croissance d'une nouvelle économie.

* * *

Villes de France réaffirme l'importance de la transition démographique de nos territoires avec le vieillissement de la population.

L'adaptation de la société au vieillissement, c'est permettre à chacun de vivre sa vieillesse dans un logement adapté, entouré de technologies lui permettant de faciliter sa vie au quotidien, dans un quartier où il continue à entretenir des liens sociaux forts, dans une ville accessible, où il peut se déplacer et profiter d'un certain nombre de services.

En ce sens, la silver économie regroupe l'ensemble des moyens et des politiques d'accompagnement de cette transition qui s'annonce. En ce sens également, la silver économie pourrait devenir un levier inédit de développement de nos territoires, à travers la création d'emplois non-délocalisables et de véritables écosystèmes locaux.

Cette transition démographique, cette adaptation au vieillissement, les villes de France doivent l'anticiper, et non la subir. L'anticiper, parce qu'elle constitue donc un formidable levier de développement de l'économie et de l'innovation résidentielle et productive de nos communes. Ne pas la subir, parce qu'elle pourrait être le dernier symptôme d'une fracture territoriale aiguë.

C'est pourquoi, Villes de France a souhaité contribuer au débat public, en publiant un Manifeste et en formulant des propositions pour « faire de la *Silver économie* une opportunité pour nos territoires ».

Annexe : Manifeste de Villes de France

Contacts médias : Nelson BUSTOS _ Sophie PREVOST – 06 24 30 28 83 _ 06 22 93 12 92

Villes de France est une association d'élus pluraliste. Elle représente et accompagne les villes de taille moyenne de plus de 15 000 habitants et leurs agglomérations, et regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Elle porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...

Villes de France est présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais.
Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, en est le co-président.

Contacts

Nicole GIBOURDEL, Déléguée générale
Nicolas TROUVÉ, Conseiller
Nicolas.trouve@villesdefrance.fr
Villes de France
94 rue de Sèvres
75007 Paris – France
Tél. : +33 1 45 44 99 61
www.villesdefrance.fr

Les propositions de Villes de France pour faire de la silver économie une opportunité pour nos territoires

Pour accompagner les évolutions démographiques, économiques et sociétales issues de la géronto-croissance de la population française, Villes de France formule les propositions suivantes :

1. Promouvoir efficacement la filière de la *Silver économie*

- Mettre en place des baromètres régionaux de la *Silver économie* présentant des données économiques et des tendances sur les stratégies d'innovation mises en œuvre par les entreprises ;
- Nouer, au niveau infrarégional, des partenariats avec l'Insee pour localiser, quantifier et estimer l'ampleur des phénomènes de vieillissement, à une échelle départementale et intercommunale ;
- Au niveau institutionnel, encourager les TPE et PME à s'adapter à la nouvelle donne économique liée au vieillissement ;
- Promouvoir les innovations au service de la longévité.

2. Rendre le logement plus attractif

- Instaurer un guichet unique de renseignements sur les adaptations des logements pour les seniors et les personnes à mobilité réduite ;
- Créer une banque de données des logements adaptés pour les proposer prioritairement aux personnes âgées ;
- Créer un label certifiant les artisans ayant suivi une formation spécifique à l'adaptation des logements et qui se sont engagés dans le respect d'une charte.

3. Conforter les usages du numérique

- Développer la médiation numérique à destination des seniors ;
- Profiter des opportunités du numérique en termes de lien social, notamment intergénérationnel ;
- Soutenir la recherche et le développement pour la domotique et contribuer au financement de ces équipements pour les seniors ;
- Simplifier le cadre réglementaire de l'innovation en santé pour permettre le développement des objets connectés et des applications mobiles de santé, ainsi que le développement des cabines de télémédecine connectées et les structures de téléconsultation et télésurveillance médicales.

4. Mieux répondre aux besoins en matière de santé

- Renforcer la question de la prise en compte de la pluralité des besoins des personnes âgées dans la formation des professionnels du secteur médical et paramédical ;
- Mettre en place une évaluation des établissements médico-sociaux pour prendre davantage en compte les besoins des personnes dépendantes.

5. Adapter l'offre de mobilité

- Augmenter les dispositifs d'incitation fiscale pour tous les travaux de mises aux normes d'accessibilité dans les logements privés ;
- Renforcer la fidélisation des seniors dans les réseaux de transports publics par le développement d'une offre adaptée : par exemple, développer les solutions de transports à la demande entre les « *logements collectifs seniors* » et les points de services et d'équipements dans les centres villes.
- Favoriser les circuits de déplacements de ces publics entre les différents réseaux de transports à travers le développement d'offres combinées.